

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19-

054527

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8486 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ETTISSI M

Date de naissance :

01/01/1969

Adresse :

Almaea à addresser

Tél. : Total des frais engagés : # 3000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

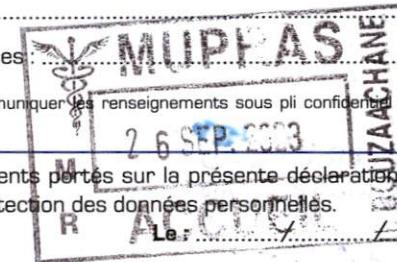
Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
AL GHORFI Nawal Kinésithérapeute D.E. 3, rue Masmouda (ex rue r 21) 22 39 88 74 Tél: 05 22 39 88 74	29/09/23	20 X AMM 0				150,00 X 20 -3.000,-00 DTA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>

➤ Neurochirurgie
Electro-Encéphalographie
Laureat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca
Ancien Médecin au CHU
Ibn Rochd
Ancienne Interne de l'Hôpital
Lariboisière - Paris

Accord → Mle: 08486

د. إيمان يوكف

جراحة الدماغ والأعصاب
و العود الفقري
تخطيط الدماغ، الأعصاب
خريجة كلية الطب، و الصيدلة
بالدار البيضاء
طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي
ابن رشيد
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى
لاربيوازير - باريس



Date: 26.07.2023

Patient:

contenu
ordonnance

Nme. Roul Bo A Naima

Age = 60 ans
presente des lombalgie +
sciatalgies les gouttes.
La Rx du rachis lombaire démontre
un spondylolisthesis L4/L5
son état nécessite un traitement
medical + kinésithérapie avec
renforcement de la musculature lombo-
abdominale.

Oulfa, Al Wifaq Ferrara (rond point George) Lot N°65, Rés Aya

2ème étage, N° 4 - Casablanca - Tél: 07 01 32 08 68 - 07 07 22 46 49

Dr. Imane YOUSSEF KLIF
NEUROCHIRURGE
RÉPONSE RAPIDE
Casablanca



Neurochirurgie
Electro-Encéphalographie
Laureat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca
Ancien Médecin au CHU
Ibn Rochd
Ancienne Interne de l'Hôpital
Lariboisière - Paris



جراحة الدماغ والأعصاب
و العمود الفقري .
تخطيط الدماغ، الأعصاب
خريجة كلية الطب، و الصيدلة
بالدار البيضاء
طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي
ابن رشد
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى
لاربيوازير - باريس

Patient:

Date: 26.07.2023

Ordonnance

One RouBoA Naima

lombalgie et sciatique
gauches secondaire
à un spondyloarthrite L₄ L₅.

⇒ Kinesitherapie avec
renforcement de la musculature
lomb abdominal.
(90 Séances).

DR. Imane YOUNKLIF
NEUROCHIRURGE
Bd Oum Rania 22000 Casablanca
Tél: 07 01 32 08 68 - 07 07 22 46 49

Oulfa, Al Wifaq Ferrara (rond point George) Lot N°65, Rés Aya,
2ème étage, N° 4 - Casablanca - Tél: 07 01 32 08 68 - 07 07 22 46 49

DR. Imane YOUNKLIF
NEUROCHIRURGE
Bd Oum Rania 22000 Casablanca
Tél: 07 01 32 08 68 - 07 07 22 46 49





Nawal EL GHORFI HARAKAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE OCEANIQUE

Nawal EL GHORFI HARAKAT

Kinésithérapeute - Physiothérapeute D.E.

Casablanca, le 22/09/23

FACTURE :

Je soussignée, **Mme. EL GHORFI Nawal**,

Certifiée que l'ombilic à subi
séances de rééducation pour l'ombilicatologie
sur indication du médecin : Youslef Im

A raison de 16,00 dirhams la séance.

Total 16 x 20 = 3000 DHS

Soit 20 x AMM

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois mille dirhams

EL GHORFI Nawal
Kinésithérapeute D.E.
9, rue Masmouda (ex rue n°21)
Hay Al Hanaâ - Casablanca
Tél : 05 22 39 88 74

I.N.P.E. : 065041238

Patente : 34813250 - R.C. : 305878 - C.N.S.S. : 6608288 I.F. : 51288430
I.C.E. : 000498360000023

Villa 19, Rue Masmouda (Rue 21) Hay El Hanaâ - Casablanca

Tél/Fax : 05 22 39 88 74 - GSM : 06 61 67 70 96

Site web : www.casakine.com - Email : info@casakine.com



Nawal EL GHORFI HARAKAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE OCEANIQUE

Nawal EL GHORFI HARAKAT

Kinésithérapeute - Physiothérapeute D.E.

Casablanca, le 22/09/13

Le : 09/08/13
11/08/13
15/08/13
17/08/13
19/08/13
22/08/13
24/08/13
26/08/13
28/08/13
30/08/13
01/09/13
04/09/13
06/09/13
08/09/13

11/09/13
13/09/13
15/09/13
18/09/13
20/09/13
22/09/13

El GHORFI Nawal
Kinésithérapeute D.E.
9, rue Masmouda (ex-rue n°21)
Hay Al Hanaâ - Casablanca
Tél : 05 22 39 88 74

Villa 19, Rue Masmouda (Rue 21) Hay El Hanaâ - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 39 88 74 - GSM : 06 61 67 70 96

Site web : www.casakine.com - Email : info@casakine.com